

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUE, POLITIQUES REGIONALES
Axe 1 :						
Renforcer le tissu productif local						
La diversification du modèle de développement constitue une priorité stratégique. La sphère productive a atteint un niveau critique et le territoire apparaît peu résilient face à la crise.						
Projets structurants						
1	<u>Développement du parcours résidentiel des entrepreneurs : schéma d'accueil d'activités, immobilier d'entreprise (pépinière d'entreprises, réqualification des ZAE...)</u>	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret et Communauté de communes Portes de la Creuse en marche	A préciser	Taux maxi : 50 % - plafond 30 000 € pour le schéma d'accueil d'activités	Projets étudiés au cas par cas en complément de l'investissement intercommunal	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
2	<u>Etude de programmation pour la création d'un bâtiment d'accueil d'entreprises (Domotique et numérique)</u>	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	50 000 €	Maxi : 25 000 €		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
3	Création d'un pôle régional référent sur l'habitat santé vieillissement handicap	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	70 000 €	Maxi : 30 000 €		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
4	Vers un projet alimentaire territorial creusois	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret pour le compte du territoire de projet	129 000 €		AAP Circuits courts	AGRICULTURE
5	Aménagement du nouveau Tiers lieu	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	1 505 000 €	115 410 €	Appel à Projet Bâtiment du Futur CP 28 mai 2018	ENERGIE/ NUMERIQUE
Projet en amorçage						
	> Mobiliser les ressources et les acteurs autour d'un projet d'écologie industrielle territoriale					AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ENVIRONNEMENT
Axe 2 :						
Développer l'attractivité du territoire et renforcer la polarité à l'échelle supra-départementale						
L'amélioration de l'organisation et la dynamisation de l'écosystème local s'avèrent nécessaires pour améliorer les performances de l'effet local. Les revenus pendulaires apparaissent insuffisamment développés. Des pistes sont à explorer pour intensifier les échanges avec des agglomérations voisines, en intégrant l'adaptation de l'offre de transport. Plus largement, il s'agit d'intégrer le Territoire de Guéret dans un espace élargi pour mieux exploiter les ressources exogènes nécessaires à son développement (revenus, accueil de population, savoir-faire, innovations ...), tout en mettant en avant ses spécificités propres.						
2.1. Développer la station sport nature						
Projets structurants						
6	Etude d'impact économique de la station sport nature	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	30 000 €	15 000 €		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/SPORT
7	Local Bateau Anzême et espace triathlon	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	173 974 €	27 000 €	CP 28 mai 2018	SPORT
8	Aménagement du site de la Bouchonnerie, dont création de 3 passes à canoë entre Glénic et Jouillat	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	330 000 €			SPORT
9	Création d'un Parc Acrobatique en Hauteur à Chabrière	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	182 000 €	20 %, soit 34 600 €	Proposition pour la CP d'octobre 2018	TOURISME

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUE, POLITIQUES REGIONALES
10	Création d'une piste de VTT - Cross Country Création Parcours maniabilité VTT site pré olympique	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	520 000 €			SPORT
11	Requalification de l'Institut Régional de Formation Jeunesse et Sport Guéret ville pré olympique	Ville de Guéret	1 550 000 €	20 % d'un plafond de 750 000 €	Intervention sur la partie Auberge de jeunesse uniquement	TOURISME

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUE, POLITIQUES REGIONALES
2.2 Revitalisation et maillage de services						
Projets structurants						
12	<u>Création d'un centre aqualudique</u>	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	14 700 000 €	2 000 000 € maxi	Dans la limite de 30% de l'assiette éligible	SPORT
13	Renouvellement urbain du quartier Politique de la Ville "Albatros"	CREUSALIS	8 220 000 €		Accompagnement des bailleurs sociaux sur la rénovation énergétique	ENERGIE CLIMAT
14	Requalification du Foyer de Jeunes Travailleurs "Jean Petit du Boueix"	CREUSALIS	1 810 000 €	Aide maxi : 5000 € x 44 places, soit 220 000 €		LOGEMENT
15	Développer les parcs d'énergie renouvelables (Méthanisation)	Société de projet (Communauté d'Agglomération du Grand Guéret / ENGIE / PICOTI/ ...)	8 000 000 €			ENERGIE
16	Création d'un espace de pratiques culturelles	Association Partispartla	393 314 €	Maxi : 20 %	Soutien en investissement	VIE ASSOCIATIVE ET EGALITE
Projets en amorce						
	<ul style="list-style-type: none"> > Renforcer l'événementiel sportif et culturel > Soutenir l'économie de proximité des territoires, derniers commerces... (sainte Fevre...) > Révitalisation du centre-ville de Guéret (commerces, urbanisme, mobilité...) 					
2.3 Mobilité						
Projet structurant						
17	<u>Aménagement pôle intermodal</u>	Agglomération du Grand Guéret	5 167 000 €	604 200 €		TRANSPORT
Projets en amorce						
	<ul style="list-style-type: none"> > Développement du réseau des bornes électriques > Construction d'une passerelle piétonne et cyclo au dessus de la RN 145 >Rénovation urbaine du quartier politique de la ville Albatros développement des mobilités douces > Mobilités actives sur le territoire (vélos électriques en libre service) 					
2.4 Tourisme						
Projets structurants						
18	<u>Etude structuration touristique</u>	Communauté d'Agglomération du Grand Guéret pour le compte du territoire de projet	20 000 €		APP NOTT	TOURISME
19	Mise en valeur du site du plan d'eau de la Prugne (labelisation tourisme et handicap)	Communauté de communes Portes de la Creuse en marche	40 700 €		AAP NOTT	TOURISME
Projet en amorce						
	> Mise en valeur du site touristique de Malval					TOURISME
2.5. Formation						
Projet structurant						
20	Aménagement de la MSP de Guéret pour accueillir des étudiants. Labellisation Maison de Santé Universitaire	Communauté d'agglomération du Grand Guéret	250 000	50 000 €		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/ SANTE

N°	INTITULE DE L'OPERATION	MAITRE D'OUVRAGE	COUT ESTIMATIF (€)	COFINANCEMENT REGIONAL ESTIME (€)	OBSERVATIONS	THEMATIQUE, POLITIQUES REGIONALES
Axe 3 :						
Le vieillissement comme support d'expérimentation pour le développement de nouvelles économies						
3.1. Offre de soins						
Projets structurants						
21	Création de pôles de santé (Guéret/ST Feyre, Bonnat/Genouillac, Châtelus Malvaleix...)	Agglomération du Grand Guéret Commune de Bonnat Commune de Châtelus	4 000 000 €	200 000 € maxi/projet		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/SANTE
22	Mise en réseau des sites de santé	Communauté de communes Portes de la Creuse en marche	103 000 €		Dans l'attente de l'étude préalable et de l'avis ARS	SANTE
3.2. Nouvelles formes d'habitat						
Projets en amorçage						
	<ul style="list-style-type: none"> > Création d'un hameau à Nouziers > Création d'unités intergénérationnelles à Lourdoueix St-Pierre > Expérimentation pour le développement de la culture du chanvre à usage thérapeutique 					HABITAT AMENAGEMENT DU TERRITOIRE/ SANTE
Ingénierie du contrat :						
Pour mettre en œuvre ce plan d'actions, la Région cofinancera une ingénierie généraliste (chef de projet territorial - animation du contrat) et thématique, en particulier en support des chantiers clés identifiés en matière de développement économique et d'attractivité.						
Ce cofinancement tiendra compte de la vulnérabilité du territoire et fera l'objet d'un dialogue de gestion annuel.						
	<ul style="list-style-type: none"> Chef de projet territorial - animation du contrat Chef de projet économie-emploi Chargé de mission thématique charte forestière Chargé de mission animation économique 	Communauté d'agglomération du Grand Guéret	<ul style="list-style-type: none"> 0,5 ETP 1 ETP 0,5 ETP 1 ETP 	<ul style="list-style-type: none"> Maxi : 15000 € Maxi : 30 000 € Maxi : 7 500 Maxi : 30 000 € 	Année 2018	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / INGENIERIE
LEADER						
	LEADER - Contrepartie régionale	Soutien aux projets retenus en comité de programmation LEADER et répondant aux priorités régionales			Engagement des opérations en CP	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / LEADER